



section académique
LIMOGES

Une rentrée 2016 en trompe l'œil

De toute évidence, les choix que le Recteur a opérés pour la préparation de la rentrée 2016, sont guidés par la volonté d'essayer de « vendre » une politique éducative contestée par les personnels...

Pour éviter des dégradations trop importantes et trop visibles dans les établissements dans un contexte de poussée démographique (+ 624 élèves), le Recteur a en effet choisi la voie des redéploiements des moyens de l'académie en ajoutant aux 30 emplois de la dotation ministérielle, 28 emplois supplémentaires retirés d'une enveloppe destinée à financer le remplacement. Cette opération ne saurait toutefois camoufler la réalité fortement dégradée des taux d'encadrement et des effectifs de classe, à laquelle sont condamnés les établissements depuis de trop nombreuses années. **Alors que les effectifs d'élèves dans les collèges et les lycées sont supérieurs, +1200, à ceux qu'ils étaient en 2008 (première véritable rentrée du mandat Sarkozy), à peine plus de 50 emplois auront été rétablis quand 500 ont été supprimés entre 2008 et 2012.**



S'agissant de la mise en place de la réforme Vallaud-Belkacem du collège, le Recteur renonce -pour cette année- à exploiter la totalité des marges de récupération de moyens qu'elle permet à structure égale. **Mais nous savons pertinemment que ce ne sera que temporaire et qu'il s'agit pour la rentrée 2016 de laisser croire que la réforme pourrait se mettre en place sans trop de dommages sur les structures comme sur les personnels. Personne n'est dupe** et les enseignements notamment d'allemand et de latin subiront dès la rentrée des dommages considérables. Par ailleurs, les conditions d'enseignement en collège vont rester tout aussi détestables. Et

si les taux d'encadrement ne continuent pas à s'y dégrader c'est par l'injection d'un volume important d'Heures Supplémentaires Année (HSA). Un tel choix est aberrant et l'on peut craindre que se développent dans les collèges des « chantages » sur les personnels (comme il en existe déjà dans les lycées), conditionnant d'éventuels dédoublements à l'acceptation d'heures supplémentaires. Le renforcement de l'autonomie des établissements à l'œuvre dans la réforme Vallaud-Belkacem conduit aussi à des dérives managériales contreproductives opposant les uns aux autres et accentuant l'individualisation quand nous aurions besoin de plus de collectif.

La situation dans les lycées de l'académie, dans un contexte d'importante hausse des effectifs (+592 élèves) restera pour la rentrée prochaine aussi tendue que les années précédentes. Ne serait-ce que pour retrouver dans les lycées le taux d'encadrement de la rentrée 2012, il conviendrait d'ajouter une



soixantaine d'emplois, en plus des 38 prévus. Nous attendons toujours une véritable évaluation de la réforme Chatel du lycée : si elle a permis de récupérer des moyens elle n'a aucunement permis au lycée de surmonter ses difficultés bien au contraire. Le bilan de l'AP est globalement négatif, il ne peut fonctionner efficacement dans les conditions prévues par la réforme, le déséquilibre entre les séries n'a pas été corrigé, les séries technologiques sont fragilisées et déstabilisées, le renforcement de l'autonomie des établissements n'a fait qu'accroître les tensions et les concurrences particulièrement visibles sur les lycées de Limoges.



Même si aujourd'hui, les performances affichées en termes d'accès au baccalauréat restent bonnes, de plus en plus d'élèves sont en situation de fragilités importantes dans les acquisitions de connaissances comme dans la maîtrise d'une capacité de réflexion autonome et critique. Ces difficultés se révèlent tout particulièrement dans le post-bac. Il est dangereux de parier, comme le fait la Ministre aujourd'hui, qu'une telle situation pourra perdurer sans dommage.

Le système éducatif est ainsi condamné à un statu quo empêchant toute dynamique de progrès pour surmonter le noyau dur de l'échec scolaire et des inégalités sociales et pour développer l'accès aux qualifications.

Ses besoins n'ont pas été suffisamment pris en compte et les attentes immenses des enseignants ont été déçues. Si on y ajoute la volonté d'imposer, contre l'avis d'une grande majorité de la profession, des réformes contestées, que ce soit au collège, ou au lycée -dans lequel le bilan de la réforme Chatel sans cesse repoussé pourrait conduire au renforcement de ses dispositifs les plus contestés- le quinquennat Hollande restera, au mieux, celui d'une occasion manquée pour le système éducatif comme pour les enseignants.

C'est parce que nous ne pouvons nous y résigner que nous avons appelé, dans un cadre intersyndical, à la grève le 26 janvier pour donner un nouvel avertissement au gouvernement. Le niveau de la mobilisation a montré l'exaspération et les attentes de la profession. Il est urgent que le gouvernement apporte des réponses à la hauteur des enjeux.

Dans les prochains jours vont se tenir les Conseils d'Administration : le Snes appelle les élu-e-s à voter contre toutes les suppressions de postes et compléments de service qu'ils découlent de la réforme du collège ou d'un resserrement des structures en lycée et à associer les parents d'élèves à ces actions. Le Snes appelle les personnels à se réunir pour organiser et débattre des formes de la poursuite de l'action.



	Dotation théorique 2016, évolution en équivalent emplois / R2015		Dotation attribuée dans les DGH de janvier 2016, évolution en équivalent emplois / R2015		Réserve pour ajustements, en équivalent emplois	
	HP	HSA	HP	HSA	HP	HSA
Collèges	+20	+14	+9	+11	11	3
Lycées	+38	+10	+22	+2	16	8

Pour faire face à la hausse démographique en lycée et apaiser la contestation de la réforme du collège, la dotation académique de 30 emplois ne suffit pas. Le Recteur fait donc le choix du transfert de 28 emplois jusque-là dévolus à la suppléance vers les dotations d'établissement.

Dans les collèges, alors que 20 emplois supplémentaires sont pourtant annoncés, seuls 9 ont été distribués dans les DGH de janvier : ces créations passeront donc pour leur grande majorité par l'implantation de BMP dont le caractère éphémère épouse celui des dotations 2016 visant à faire croire que la réforme du collège peut se mettre en place sans dommage. En revanche la quasi totalité des HSA annoncées sont implantées, HSA sans lesquelles le taux d'encadrement serait à la baisse.

En lycée, les réserves de dotation sont conformes à ce que nous avons pu connaître les années précédentes. Le taux d'encadrement continue de se dégrader alors que les structures ont atteint leur capacité maximale. La hausse démographique attendue l'an prochain encore, suivie d'une période de stabilisation, nécessitent une dotation académique bien plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui.